

Élections 2019 au CNU, beaucoup de collègues mobilisés, mais une organisation qui laisse à désirer ...

Sup'Recherche-UNSA tient à rappeler son attachement au **Conseil National des Universités (CNU)**, non seulement parce qu'il se prononce sur les mesures individuelles relatives à la carrière des enseignants-chercheurs : qualification, promotions ... mais aussi **parce que le CNU permet de garantir un cadre national, nécessaire équilibre face à l'autonomie grandissante des établissements.** Nous continuerons donc à nous battre avec détermination pour que son rôle ne soit pas minimisé réforme après réforme. Ainsi, dans le cadre de la concertation sur la reconnaissance de la mission d'enseignement des enseignants-chercheurs, nous insistons sur l'importance que le CNU ET les établissements examinent les demandes de congé et de prime pédagogiques, comme c'est le cas pour la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR) et les Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques (CRCT). Ce double regard est indispensable, non seulement pour garantir une pluralité de points de vue, mais aussi pour éviter les dérives, qu'elles existent dans les faits ou dans les esprits.



Sup'Recherche-UNSA a présenté 29 listes (en propre ou avec d'autres OS) dans 17 sections CNU mobilisant près de 500

collègues. Nous avons eu des élus pour toutes ces listes , y compris dans des sections où nous nous présentions pour la première fois (comme en 7è – sciences du langage). **Nous maintenons le nombre de nos élus** face à la prolifération des listes “non syndicales”. **Nos élus**, à la différence de ceux des listes “non syndicales”, **porteront des valeurs et des revendications avec un point de vue plus large que le champ disciplinaire couvert par chaque section CNU.**

Dans cette perspective, Sup'Recherche-UNSA réunira régulièrement les porteurs de liste et les élus pour des journées d'échanges afin d'inscrire les questions de carrière, à la lumière d'une vision partagée des différentes sections du CNU et de défendre les prérogatives CNU dans le cadre d'un service public d'État de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Enfin, Sup'Recherche-UNSA regrette les dysfonctionnements dans l'organisation du scrutin. Nous en avons alerté à plusieurs reprises la DGRH et le cabinet. Nous avons demandé à la ministre d'allonger la période du vote, mais cela nous a été refusé alors que cela aurait permis à nos collègues de Mayotte qui n'ont reçu leur matériel de vote que le 24 octobre de participer à ce scrutin.

Sup'Recherche UNSA, demande que, pour les prochaines élections nationales, le ministère mette en place des procédures de vote qui permettent effectivement à toutes et tous de participer.